

Lettre aux élèves de CM2 et à leurs parents

Pourquoi choisir l'italien LV2 dès la 6^{ème} ?



Lors de sa future entrée en 6^{ème}, votre enfant aura la possibilité de choisir l'apprentissage anticipé de l'italien en seconde Langue Vivante .

Voici quelques raisons qui pourraient motiver votre choix :

★ Les origines, l'histoire familiale :

4 millions de français sont d'origine italienne, une bonne raison pour renouer avec ses racines ou pour entretenir le lien avec de la famille sur place...

★ La proximité géographique :

La frontière ne se trouve qu'à environ 35 min de Nice. Les voyages scolaires et les rencontres avec d'éventuels correspondants sont de ce fait facilités. Vous pourrez facilement vous rendre en Italie (Vintimille, San Remo, Gênes, Turin, ...) et permettrez ainsi à votre enfant de **mettre directement en pratique** ce qu'il apprend en classe.

★ Les ressemblances entre le français et l'italien :

L'italien est une langue romane aux origines latines, son apprentissage peut être facilité par les nombreuses ressemblances entre nos deux langues. L'italien permet également de **comprendre l'évolution du français** et même d'éviter certaines fautes d'orthographe !

★ La culture et la civilisation italiennes :

L'Italie est le pays de la culture et est classée **1^{ère} au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco**. C'est 60% du patrimoine européen qui est concentré dans ce musée à ciel ouvert : Rome, Pise, Florence, Venise, Naples, la Sicile ... figurent parmi les destinations les plus connues.

★ L'intérêt économique, l'utilité professionnelle :

Dans un CV, l'italien fera peut-être la différence ! Saviez-vous que l'Italie est le **1^{er} partenaire économique de notre région, le 3^{ème} partenaire commercial de la France** après l'Allemagne et la Belgique et que nous sommes la destination préférée des Italiens avec plus de 6 millions de touristes italiens par an ?

L'italien est donc primordial dans notre région pour les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, mais pas seulement ! 12.000 entreprises françaises (des secteurs de la banque, de l'immobilier, du commerce...) entretiennent des relations avec l'Italie et de nombreux adultes doivent se mettre à étudier l'italien pour répondre aux besoins que génère cette masse d'échanges. L'italien est d'ailleurs la **3^{ème} langue la plus demandée dans les offres d'emploi en France, et la 2^{ème} langue la plus demandée dans les Alpes-Maritimes**.

Le choix d'une langue vivante est très important et ne doit pas s'opérer à la légère. Il faut déjà penser à l'avenir...

N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Benvenuti!

Mme Grilo, professeur d'italien